SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

Calcul de la cotisation 2018

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale du 19 mai 2017 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration de ne pas modifier le montant des cotisations dues pour 2018.

La cotisation annuelle est composée de deux parties :

- Une cotisation forfaitaire fixe, identique pour tous, correspondant à notre adhésion à la Fédération Forêts Privée de France. Pour 2018, son montant reste de 16 €.
- Une contribution obligatoire correspondant aux services spécifiques apportés par le syndicat du Var (secrétariat, informations, conseils, réunions, assurance RC…). Cette contribution comprend une partie fixe (maintenue à 18 € pour 2018) et une partie dépendant de la surface de la forêt de l'adhérent.

  Cette partie est proportionnelle à la surface assurée et comprend trois paliers dégressifs : 25, 100 et 400 hectares. La cotisation proportionnelle due est maintenue pour 2018 à 0,70 € par hectare pour les 25 premiers, puis à 0,50 € par hectare pour la partie comprise entre 25 et 100 hectares, ensuite à 0,40 € par hectare pour la partie comprise entre 100 et 400 hectares et, enfin, à 0,135 € par hectare pour la partie dépassant 400 hectares.

  La grille de calcul ci-dessous permet de calculer la cotisation due :

Cotisation forfaitaire fixe :	16 €
Contribution aux services syndicaux départementaux :	
Montant fixe :	18 €
Montant proportionnel à la surface assurée (par paliers) :	
0,70 € / ha pour les 25 premiers hectares :	_____ €
0,50 € / ha pour les 75 suivants :	_____ €
0,40 € / ha entre 100 et 400 ha :	_____ €
0,135 € / ha au-dessus de 400 ha :	_____ €
Total :	_____ €

Exemples de cotisations annuelles :

- 10 hectares : 16 + 18 + 10 ha x 0,7 = 41 €
- 60 hectares : 16 + 18 + 25 ha x 0,7 + 35 ha x 0,5 = 69 €
- 320 hectares : 16 + 18 + 25 ha x 0,7 + 75 ha x 0,5 + 220 ha x 0,4 = 177 €
- 600 hectares : 16 + 18 + 25 ha x 0,7 + 75 ha x 0,5 + 300 ha x 0,4 + 200 ha x 0,135 = 236 €

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var
Siège Social : Maison de la Forêt, Quartier des Lauves, 83340 Le Luc-en Provence
Tél. : 04 94 50 09 70 – email : spfsvar@sfr.fr – site web : http://fransylva-paca.fr/wp
Secrétaire : Sandra ARNAUD – Permanence : le mardi et le vendredi de 9h à 12h